

Dossier de presse



« engageons-nous pour des soins plus sûrs »

du 21 au 25 novembre 2011


Contact national :

Lucie Dufour
Direction générale de l'offre de soins
Tél. 01 40 56 47 43
lucie.dufour@sante.gouv.fr

Contact régional :

Service communication - ARS du Centre
Tél. 02 38 77 39 00 / 02 38 77 31 23
ars-centre-communication@ars.sante.fr
www.ars.centre.sante.fr










La semaine de la sécurité des patients est une opération sans précédent en France, avec un objectif fort.

Celui de créer une dynamique associant patients, usagers et professionnels de santé, pour une meilleure communication autour des soins et de leur sécurité : processus et situations cliniques à risque, médicament, risque infectieux...

Sommaire

-  1^{ère} semaine de la sécurité des patients » : une campagne nationale du 21 au 25 novembre 2011
-  Les thématiques retenues
-  En région Centre : l'Agence régionale de santé et les établissements
-  Le déroulement de la campagne
-  Les outils de communication

*Les 6 plaquettes d'information réalisées autour des 3 thèmes de la campagne
L'affiche officielle de la campagne 2011*



1^{ère} semaine de la sécurité des patients : une campagne nationale du 21 au 25 novembre 2011



La sécurité des soins est un enjeu majeur pour l'ensemble des acteurs du système de santé. C'est la raison pour laquelle le ministère chargé de la santé agit pour que chacun, professionnel, patient et usager, prenne mieux conscience de son rôle dans le domaine de la sécurité des soins.

Le rapport de l'étude nationale sur les événements indésirables graves (EIG), rendu public le 24 novembre 2010*, a confirmé la nécessité de renforcer la communication sur ce sujet.

C'est dans cette optique que la direction générale de l'offre de soins (DGOS) a souhaité lancer la 1^{ère} édition de la semaine de la sécurité des patients, à l'instar d'autres pays comme la Grande-Bretagne, le Canada ou les Etats-Unis.

La semaine de la sécurité des patients s'inscrit dans le droit fil des manifestations et des messages de l'opération « **2011, année des patients et de leurs droits** »** : elle crée une dynamique associant patients, usagers et professionnels, cela pour une meilleure communication autour des soins, de la qualité et de la sécurité de la prise en charge.

L'objectif de l'opération est sensibiliser à la sécurité des soins, en incitant professionnels de santé, patients et usagers à s'informer, à communiquer sur ces sujets et en privilégiant le retour d'expérience.

L'opération, qui se déroule durant la semaine du 21 au 25 novembre, s'adresse à un large public : établissements de santé, établissements médico-sociaux (accueillant des personnes dépendantes, âgées ou handicapées), agences régionales de santé (ARS), professionnels, hospitaliers et libéraux, médicaux et paramédicaux, centres de formation, officines de pharmacie...

*Consultable sur www.sante.gouv.fr

**Plus d'informations sur www.2011-annee-droits-patients.sante.gouv.fr



Les thématiques retenues

L'opération 2011 se centre autour de 3 thèmes clés de la qualité et de la sécurité des soins.

A travers des messages clairs et volontairement accessibles, **chacun des 3 thèmes est relayé sur 2 plaquettes d'information distinctes** : l'une pour le patient, l'autre pour le professionnel de santé.

Bien utiliser les médicaments

Au niveau du patient : le rendre acteur de sa prise en charge et le sensibiliser à la pharmacovigilance (c'est-à-dire à la surveillance du risque d'effet indésirable résultant de l'utilisation de médicaments)

Au niveau du professionnel de santé : permettre d'améliorer la qualité de la prise en charge médicamenteuse via un aide-mémoire sur les étapes clés

Comprendre les indicateurs qualité

Au niveau du patient : faciliter le dialogue avec les professionnels de santé en présentant les différents indicateurs de qualité et de sécurité des soins disponibles*

Au niveau du professionnel de santé : l'inciter à utiliser les indicateurs de qualité dans sa pratique quotidienne

Agir sur les situations à risques

Au niveau du patient : l'inciter à être acteur de sa propre sécurité en lui présentant les différents points de vigilance : identité, hygiène, effets inattendus...

Au niveau du professionnel de santé : le sensibiliser à la notion de « récupération » d'un événement qui aurait pu se transformer en accident sans sa vigilance

Consultables sur www.sante.gouv.fr

En région Centre : l'Agence régionale de santé et les établissements

La sécurité du patient est naturellement inscrite en filigrane dans l'ensemble de ses actions.

Plus spécifiquement, sur les thèmes choisis dans le cadre de la semaine du 21 au 25 novembre on peut citer :

Sur le thème des indicateurs qualité :

La diffusion des résultats des indicateurs de qualité et de sécurité des établissements de santé de la région :

- mise en ligne sur le site internet de l'ARS Centre,
- communication lors de la commission spécialisée des usagers,
- communication lors de la commission « prescrire » en lien avec l'OMEDIT Centre
- contrôles annuels réalisés par l'ARS du Centre auprès des établissements afin de s'assurer de la mise en œuvre du dispositif de diffusion des résultats des indicateurs dans les établissements de santé.

Sur le thème « bien utiliser les médicaments » :

Le travail de l'OMEDIT Centre sur la sécurisation du circuit du médicament avec les professionnels de santé de la région. Les missions de l'OMEDIT étant les suivantes :

- Promouvoir le bon usage de l'ensemble des médicaments et des dispositifs médicaux,
- Tendre vers l'égalité d'accès aux soins et de la qualité pour la prise en charge thérapeutique globale du patient,
- Privilégier le travail de concertation pluridisciplinaire impliquant et responsabilisant chaque professionnel participant à la prise en charge des soins,
- Être un outil d'aide à la décision par une analyse des pratiques basée sur une méthodologie scientifique et une démarche indépendante

- Être une structure d'expertise et d'appui pour les instances de santé régionales et pour les professionnels de santé dans l'exercice de leur pratique.

Sur le thème des situations à risque

La sécurité des usagers des établissements de santé (hôpitaux, cliniques) et médico-sociaux (accueil de personnes âgées et handicapées) représente une préoccupation prioritaire de l'ARS du Centre dans l'organisation des contrôles de ces institutions.

Elle est présente dans les deux compétences de contrôle dont l'ARS est investie par la loi : celle de la conformité des organisations aux dispositions légales les régissant, celle de la protection des personnes contre les risques collectifs propres aux activités de soins et d'accompagnement des personnes vulnérables (menaces sur la sécurité sanitaire, maltraitance).

Dans les domaines sanitaire et médico-social, la définition de la sécurité des personnes par la loi est large ; elle inclut les droits à la protection de la santé et au bénéfice d'un accompagnement médico-social adapté à l'âge et aux besoins de la personne, au respect de la dignité, de l'intimité, de l'intégrité, de l'information et du consentement aux prises en charge proposées.

Dans son activité de contrôle, notamment par inspection (sur place), l'ARS du Centre veut garantir de manière constante :

- la recherche dans les organisations de l'existence de facteurs éventuels de risque pour les personnes et d'une attention aux événements indésirables de la part des dirigeants ; leur capacité à définir et à faire vivre des règles internes garantissant le respect des personnes et leur vigilance à l'égard des risques est déterminante pour la sécurité ;
- la performance de son activité de contrôle : taux de contrôle des différentes catégories d'institutions, part des contrôles de prévention, de suite, de protection des personnes, des mesures d'autorité dans l'ensemble des décisions prises

Pendant la semaine sécurité des patients :

- Organisation d'une première rencontre régionale avec l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM) le jeudi 24 novembre après-midi, portant sur la démarche qualité dans le secteur médico-social. Au programme, l'intervention du directeur de l'ANESM, des institutions et des retours d'expériences d'établissements de la région Centre sur la mise en œuvre des évaluations internes et externes. Tous les établissements médico-sociaux de la région y sont conviés.
- Organisation de la journée plénière de l'OMÉDIT Centre le 25 novembre 2011 au centre hospitalier de Blois, avec un retour sur le thème « bien utiliser les médicaments ».



Les actions des établissements de santé de la région Centre

Afin de préparer la semaine « sécurité des patients », l'ARS du Centre a diffusé un questionnaire auprès des établissements de santé et des professionnels libéraux pour qu'ils valorisent les actions innovantes et réussies mises en place dans leur structure. L'ARS du Centre s'est également intéressée aux manifestations organisées au sein des établissements durant cette semaine, pour sensibiliser les professionnels de santé et les patients.

Quelques actions mises en place en région Centre, en bref...

- Ateliers à thèmes ou parcours fléchés sur les chutes, la solitude de la personne âgées, bien s'alimenter, bien prendre ses médicaments (Centre de rééducation Le Clos du Roy, Eure-et-Loir),
- Affichage et communication sur les indicateurs pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins (IPAQSS) avec un représentant des usagers, dans le cadre de l'activité hebdomadaire de l'espace des usagers (Centre Hospitalier de Montrichard, Loir-et-Cher),
- Réunion d'information, tables rondes avec les professionnels de santé sur les trois thèmes retenus (Hospitalisation à domicile 37, Indre-et-Loire),
- Plaquettes à destination des patients, campagne d'affichage sur le bon usage des médicaments, communication via le réseau de télévision interne, quizz à destination des professionnels de santé (Polyclinique Jeanne d'ARC de Chinon, Indre-et-Loire),
- Conférence pour les patients sur le bon usage des médicaments et le circuit spécifique à l'établissement (Clinique du Manoir en Berry, Indre),
- Animation de stand sur les trois thèmes retenus (Polyclinique des Longues Allées et Clinique de la Reine Blanche, Orléans, Loiret).



Le déroulement de la campagne

L'opération de sensibilisation et de communication, impulsée par le ministère chargé de la santé, repose sur les initiatives des professionnels engagés dans la démarche. **Ces derniers sont invités à mener des actions d'information et de sensibilisation sur le terrain.**

Pour les mener à bien, le ministère met à leur disposition un kit de communication, composé d'une affiche et de 6 plaquettes d'information sur les 3 thèmes dédiés.

Les professionnels ont pu commander ce kit en ligne depuis le site du ministère. Mais aussi, marquer leur engagement dans l'opération en s'inscrivant sur l'espace internet dédié :


www.sante.gouv.fr/ssp

A ce jour, un peu plus de 1 500 professionnels et structures se sont engagés dans l'opération 2011 : établissements de santé et médico-sociaux, professionnels hospitaliers et libéraux, ARS, réseaux de santé, officines de pharmacie.... Voir lycées et même collectivités locales.

Ainsi, des actions de sensibilisation seront menées dans toute la France et tout au long de la semaine, auprès des patients et des professionnels de santé.

Quelques exemples :

- **une journée régionale de la sécurité des patients, « Ensemble, pour des soins encore plus sûrs »**, organisée par le groupe régional sur la qualité en Auvergne-Chamalières
- **un atelier sur la cartographie des risques en établissement de santé**, organisé par la société française de gestion des risques en établissement de santé (SoFGRES) à Lyon

- 
- **une journée sur la gestion des risques cliniques, « Une réalité à maîtriser et à partager »**, organisée par l'ARS océan Indien avec la participation de l'observatoire des médicaments, des dispositifs médicaux et des innovations technologiques (OMEDIT)
 - **une rencontre du réseau Santé qualité, « Engageons-nous pour des soins plus sûrs »**, organisée au centre hospitalier universitaire de Lille

Au niveau national, un colloque intitulé « Sécurité du patient : pour tous, avec tous » se déroulera le mercredi 23 novembre 2011. Cette journée* dressera un point d'étape de la politique de sécurité des soins dispensés au patient, ainsi que ses perspectives.

A ce titre, seront notamment présentés des retours d'expériences sur la mise en œuvre des nouvelles réglementations, les résultats 2010 du tableau de bord de la lutte contre les infections nosocomiales et les 1^{ères} estimations nationales du coût de prise en charge d'EIG associés aux soins dans les établissements de santé.

Enfin, une exposition organisée au ministère chargé de la santé permettra d'informer et de sensibiliser les agents de l'administration sanitaire et sociale au thème de la sécurité des patients.

*Programme consultable sur www.sante.gouv.fr/ssp



Les outils de communication

A travers les thèmes qu'elle propose, la semaine de la sécurité des patients a pour objectif de développer le dialogue dans la relation de soins. C'est dans cet esprit que les supports de communication ont été conçus.

L'information du patient est un point de départ à ce dialogue, l'ambition étant de faire de chacun un acteur éclairé et responsable de sa santé.

La communication qui s'adresse au professionnel permet, quant à elle, d'aborder les thèmes de façon plus pédagogique.

Un kit d'outils de communication est disponible au sein du dossier internet dédié* et téléchargeable depuis le site du ministère chargé de la santé. Il permet aux professionnels et aux structures engagés dans l'opération 2011 de mener à bien leurs actions sur le terrain.

Ce dispositif comprend :

- l'affiche officielle de la campagne 2001,
- les 6 plaquettes d'information,
- des exemples d'actions organisées en région dans le cadre de l'opération,
- un modèle de diaporama aux couleurs de la semaine de la sécurité des patients,
- un quizz sur le bon usage des médicaments,
- des « success stories » liées à des situations à risques,
- des exemples de retour d'expérience sur des infections associées aux soins.

Le dossier internet dédié* oriente par ailleurs l'internaute vers l'ensemble des dossiers apparentés : sécurité sanitaire, risques sanitaires, tableau de bord de la lutte contre les infections nosocomiales, indicateurs de qualité, prise en charge médicamenteuse du patient...

*www.sante.gouv.fr/ssp

Le recto des 6 plaquettes à télécharger depuis www.sante.gouv.fr/ssp

Thème : bien utiliser les médicaments



Pour les professionnels de santé



Pour les patients

Thème : agir sur les situations à risque



Pour les professionnels de santé
les patients



Pour

Thème : comprendre les indicateurs de qualité



Pour les professionnels de santé



Pour les patients

L'affiche officielle de la campagne 2011, à télécharger depuis www.sante.gouv.fr/ssp





« engageons-nous pour des soins plus sûrs »

Plus qu'une signature, il s'agit d'un véritable engagement des ministres, des équipes du ministère chargé de la santé, des ARS et de l'ensemble de leurs partenaires. Engagement tout aussi solide que celui des professionnels inscrits à cette 1^{ère} édition de la semaine de la sécurité des patients.

Tous ensemble, professionnels de santé, patients et usagers, pouvoirs publics, progressons vers toujours plus de transparence, de qualité et de sécurité dans la délivrance des soins et la prise en charge.